

Cabinet contrôlé :
CABINET MAURO MICHELINI

Fait par
Date du contrôle : 12/10/2018
Numéro de contrôle : 0

CONCLUSIONS

La colonne "constat" doit comporter une appréciation ou des remarques sur chacun des points ci-dessous. En cas d'anomalies, les trois autres colonnes doivent être servies.

Note de synthèse : EXAMEN STRUCTUREL

Points clés de contrôle	Constat	Incidences possibles	Préconisations	Remarques du contrôle
1. PRISE DE CONNAISSANCE DE LA STRUCTURE D'EXERCICE PROFESSIONNEL				
1.1 - Composition du capital	en BNC individuel			
1.2 - Droits de vote	IVA			
1.3 - Qualité des mandataires sociaux	IVA			
1.4 - Manuel de procédures	existent, conforme modèle OEC			
2. INDÉPENDANCE				
2.1 - activités incompatibles	rien			
2.2 - relations avec les clients	OK			
2.3 - rémunération des travaux	OK			
2.4 - détention de participations dans des entreprises de toute nature	aucune			
2.5 - détention de mandats sociaux	rien			
2.6 - indépendance du personnel	respectés			
3. COMPÉTENCE				
3.1 - recrutement				
3.2 - formation continue des membres de l'Ordre	1 seule collaboratrice			
3.3 - Evaluation - promotion	nombreuses formations en France et en Italie, vu la typologie franco-italienne de la clientèle			
3.4 - rémunérations	à suivi formation LAB			
3.5 - documentations et informations techniques	pas d'évaluation périodique			
4. ACCEPTATION ET MAINTIEN DES MISSIONS				
4.1 - identification du client et du bénéficiaire effectif	nombreuses, à disposition de la collaboratrice			
4.2 - faisabilité de la mission	effectuées copie CNIL, Kbis, passeports, surtout avec la clientèle italienne			
4.3 - maintien de la mission	OK			
4.4 - matérialisation des procédures	revue systématique annuelle des dossiers			
4.5 - confraternité	fiche détaillée en fonction de la nature des risques			
4.6 - lettre de mission	OK			
5. QUALITE DU TRAVAIL				
5.1 - diligences	respectées			
5.2 - programmation des travaux	plurielle			
5.3 - délégation et supervision des travaux	pas de délégation, supervision par EC			

Cabinet contrôlé :
CABINET MAURO MICHELINI

Fait par
Date du contrôle : 12/10/2018
Numéro de contrôle : 0

CONCLUSIONS

DATE
DE
L'ÉMISSION

Points clés de contrôle	Constat	Incidences possibles	Préconisations	Remarques du contrôlé
<i>La colonne "constat" doit comporter une appréciation ou des remarques sur chacun des points ci-dessous. En cas d'anomalies, les trois autres colonnes doivent être servies.</i>				
5.4 - consultations	n/a			
5.5 - revue indépendante	n/a			
5.6 - utilisation des travaux d'autres professionnels	n/a			
5.7 - documentation des travaux	dossiers de travail annotés			
6. SECRET PROFESSIONNEL ET DEVOIR DE DISCRÉTION				
6.1 - sensibilisation des collaborateurs	effectuée			
6.2 - matérialisation	manual procédures			
7. RAPPORT				
- existence des rapports	attestation présentation			
- adéquation entre le rapport et la lettre de mission	ok			
8. COMMUNICATION				
- conformité aux règles déontologiques	site internet très développé, articles dans revues, conforme aux règles			
9. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX				
- conformité avec la norme	norme connue			
- obligation de vigilance	CNI archivées même sur missions très ponctuelles			
- documentation	mise en place d'une fiche d'analyse et d'une procédure			
- procédures et mesures de contrôle interne	suivies			
- formation et information continues				
en particulier : formation des experts-comptables				
en particulier : formation des collaborateurs				
10. SURVEILLANCE DES POLITIQUES ET PROCEDURES DE CONTROLE QUALITE				
- existence de mécanismes de surveillance	non vu l'état du cabinet			
- mise en place d'actions correctives				

Signature du contrôleur :

Cabinet contrôlé : MICHELINI MAURO

CONCLUSIONS DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Synthèse des dossiers contrôlés

N° du contrôle :

Fait par :

Expert-comptable concerné :

Le :

12/10/18

Note de synthèse : Examen Technique

Points clés de contrôle	Constats	Incidences possibles	Préconisations	Remarques du contrôle
1. Respect des principes <ul style="list-style-type: none"> - Indépendance - acceptation et maintien des missions - lettre de mission - compétence - qualité du travail - secret professionnel et devoir de discrétion 	<p>OK</p> <p>PAS TOUJOURS MATERIALISE</p> <p>SYSTEMATIQUE</p> <p>OK</p> <p>CORRECTE</p> <p>RESPECTES</p>		<p>GENERALISER LA FICHE D'ANALYSE DES RISQUES ET DE MAINTIEN DES MISSIONS</p>	
2. Réalisation des missions <ul style="list-style-type: none"> - programmation des travaux - utilisation des travaux d' autres professionnels - délégation et supervision - documentation des travaux - synthèse des missions 	<p>PLANIFIE</p> <p>NON</p> <p>PAS DE DELEGATION, SUPERVISION PAR EC EFFECTUEE</p> <p>NON MATERIALISEE, MAIS NOTES INTERNES CONSERVEES PAR EC</p>			
3. Rapport	<p>ATTESTATION PRESENTATION</p>			
4. Normes spécifiques <ul style="list-style-type: none"> - mission de présentation - mission d'examen limité - mission d'audit contractuel - autres missions 	<p>RESPECTEES</p>			

5. Lutte contre le blanchiment

<ul style="list-style-type: none"> - respect de l'obligation de vigilance à l'égard de l'identification du client et du bénéficiaire effectif - respect de l'obligation de vigilance à l'égard des opérations réalisées par le client ou adhérent - documentation - procédures et mesures de contrôle interne : (classification clientèle par niveau de risques,...) 	<p>PROCEDURES IDENTIFICATIONS RESPECTEES</p> <p>CONTROLE SYSTEMATIQUE DES MOUVEMENTS SUR COMPTES ASSOCIES ET VALIDATION PAR SIGNATURE DES COMPTES</p> <p>CONSERVATION PAR EC SUR SON ORDI PERSONNEL DE L'ENSEMBLE DES CORRESPONDANCES, MAILS, CONSEILS DIVERS SUR POINTS SENSIBLES</p> <p>EN COURS DE MISE EN PLACE</p>				
--	---	--	--	--	--

Nom et signature du contrôlé :

Nom et signature du contrôleur :